

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation



Province de Québec  
**MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 11 avril 2018 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : madame Danielle Barrette ainsi que messieurs Robin Paradis, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Hélène Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absents : Gontran Tremblay et Roberto Emond

La mairesse suppléante, madame Hélène Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

18-04-7161

### **ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2018/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 mars 2018. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 mars 2018 et des comptes à payer au 11 avril 2018. (Rés.)
  - 3.3 Radiations. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
  - 5.1 États financiers au 31 décembre 2017/ Dépôt et adoption. (Rés.)
  - 5.2 Règlement déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection. (Avis de motion)
  - 5.3 Édifice municipal/ Réfection de l'enveloppe extérieure/ Appel d'offres. (Rés.)
  - 5.4 Politique sur les conditions de travail/ Modifications. (Rés.)
  - 5.5 Contrat de travail de l'inspecteur municipal/ Modifications. (Rés.)
  - 5.6 Demande de subvention à l'emploi auprès du CLE. (Rés.)
  - 5.7 Modification au règlement HCN-1002. (Avis de motion)
- 6.0 Hygiène du milieu :
  - 6.1 Mise aux normes eaux usées marina/ Offre de service TetraTech QI Inc. (Rés.)
  - 6.2 Mise aux normes eau potable/ Raccordement puits no. 5 et plomberie/ Offre de service AquaTer-Eau inc. (Rés.)
  - 6.3 Mise aux normes eau potable/ Raccordement puits no. 5/ Mandat pour travaux d'électricité à DCCOM. (Rés.)



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

- 7.0 Développement :
  - 7.1 Tourisme/ Planification de la saison estivale 2018 et embauche de deux (2) préposés à l'accueil. (Rés.)
  - 7.2 Fête nationale du Québec/ Planification, programmation, budget et autorisation. (Rés.)
  - 7.3 Campagne de visibilité touristique. (Info)
- 8.0 Loisirs et culture :
  - 8.1 Camping/ Appel d'offres travaux de paysagement/ Soumission retenue. (Rés.)
  - 8.2 Camping/ Début de la saison 2018. (Info)
  - 8.3 Plaisirs d'hiver/ Rapport sur l'évènement. (Rés.)
  - 8.4 Camp de jour 2018/ Planification, budget et embauche de deux (2) animateurs(trices). (Rés.)
  - 8.5 Marina/ Achats de pontons. (Rés.)
  - 8.6 Soirée des bénévoles. (Info)
- 9.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 9.1 Demande de partenariat/ Chœur Les gens de mon pays. (Rés.)
  - 9.2 Demande d'adhésion/ Association forestière Côte-Nord. (Rés.)
  - 9.3 Demande d'aide financière/ Centre d'études collégiales de Forestville. (Rés.)
  - 9.4 Demande d'aide financière/ Comité ZIP. (Rés.)
- 10.0 Correspondance.
- 11.0 Affaires nouvelles :
  - Nil.
- 12.0 Période de questions.
- 13.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7162

### **PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2018 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

**Info**

### **FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2018**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2018.

**18-04-7163**

### **FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MARS 2018 ET DES COMPTES À PAYER AU 11 AVRIL 2018/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 11 avril 2018 et qui totalise un montant de 12 874.90\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 mars 2018 qui totalise un montant de 102 783.41\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**18-04-7165**

### **FINANCES/ RADIATIONS**

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la radiation suivante soit acceptée :

➤ F0889.26.7875                      270.00\$

QUE la radiation suivante soit refusée :

➤ F0785.05.0503                      228.50\$

QUE le propriétaire demandant la radiation refusée soit informé des démarches à faire auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord afin que l'immeuble soit recatégorisé de façon qu'il corresponde à son utilisation réelle.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**Info**

### **RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

Remis à une séance ultérieure.

**18-04-7166**

### **GESTION/ ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017/ DÉPOT ET ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Lucien Savard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE le conseil municipal accepte le rapport financier de la Municipalité incluant le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, tel que préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et tel que déposé.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

Avis de motion

### **GESTION/ RÈGLEMENT DÉLÉGUANT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL LE POUVOIR DE FORMER DES COMITÉS DE SÉLECTION**

#### **AVIS DE MOTION**

Je, soussigné, Lucien Savard, conseiller, donne par la présente, avis de motion, qu'à une séance ultérieure du conseil municipal, sera adopté un règlement déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, LE 11 AVRIL 2018.

---

Lucien Savard, conseiller no. 5

18-04-7167

### **GESTION/ ÉDIFICE MUNICIPAL/ RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIÈRE/ APPEL D'OFFRES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 18-02-7116 mandatant le bureau d'architecte Éric Lirette pour réaliser les plans et devis de réfection extérieure de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT doit obtenir de la Municipalité une description détaillée finale des travaux du projet jumelée à une estimation des coûts à jour;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a soumis tout le nécessaire au MAMOT;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu le 5 avril 2018 les autorisations gouvernementales et avis ministériels nécessaires pour débiter l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de lancer le processus d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'un appel d'offres sur le SEAO pour les travaux de réfection extérieure de l'édifice municipal de Portneuf-sur-Mer soit mis en ligne le ou vers le 16 avril 2018;

QUE l'appel d'offres devra prévoir un délai de réception des soumissions minimum de quinze (15) jours après sa publication tel que prescrit par la loi;

QUE la réalisation des travaux soit complétée avant le 14 septembre 2018.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

**18-04-7168**




### **GESTION/ POLITIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL/ MODIFICATIONS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté par la résolution no. 18-02-7115 une Politique sur les conditions de travail des employés de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de modifier ladite Politique afin qu'elle reflète correctement sa position en matière de temps supplémentaire lors de l'adoption de la Politique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les articles suivant de la Politique portant sur les conditions de travail des employés de la Municipalité soient modifiés :

-  Article 2 – Définition de la semaine normale de travail et du temps supplémentaire
-  Article 5.3 – Précision sur le temps supplémentaire au-delà de 40 heures
-  Article 5.7 – Précision sur le temps supplémentaire au-delà de 40 heures

QUE le temps supplémentaire à un taux de une fois et demi (1,5) s'applique uniquement après 40 heures aux employés qui ne sont pas cadres et qu'importe leur horaire normal de travail.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**Remis**

### **GESTION/ CONTRAT DE TRAVAIL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL/ MODIFICATIONS**

Remis à une séance ultérieure

**18-04-7169**

### **GESTION/ DEMANDE DE SUBVENTION À L'EMPLOI AUPRÈS DU CLE**

CONSIDÉRANT QUE durant la saison estivale et automnale, des besoins supplémentaires en main-d'œuvre surviennent du fait des activités accrues de la Municipalité et des différents comités municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'une demande d'aide financière soit déposée dans le cadre du Programme de subvention à l'emploi géré par le Centre local d'emploi;

QUE cette demande d'aide financière vise l'embauche d'une ressource pour travailler comme aide-journalier aux travaux publics (entretien des parcs, embellissement, aide aux différents comités, etc.);

QUE le taux horaire pour cette future ressource soit fixé à 13\$/h pour 40 heures par semaine à raison de 26 semaines;

QUE le Conseil autorise la Municipalité à assumer le 1\$/h supplémentaire au salaire minimum ainsi que les charges sociales afférentes;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer, pour et en son nom, les documents relatifs à cette demande, y compris toute modification n'altérant pas la nature même de celle-ci ou une de ses modalités essentielles, ainsi que tous les documents s'y rapportant, et approuvant toute modification apportée à la demande, comme susdit.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**Avis de motion**

### **GESTION/ MODIFICATION AU RÈGLEMENT HCN-1002**

#### **AVIS DE MOTION**

Je, soussignée, Danielle Barrette, conseillère, donne par la présente, avis de motion, qu'à une séance ultérieure du conseil municipal, sera adopté le règlement HCN-1021 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, LE 11 AVRIL 2018.

\_\_\_\_\_  
Danielle Barrette, conseillère no. 4

**18-04-7170**

### **HYGIÈNE DU MILIEU/ MISE AUX NORMES EAUX USÉES MARINA/ OFFRE DE SERVICE TETRATECH QI INC.**

CONSIDÉRANT QUE les installations de traitement des eaux usées de la capitainerie de la marina démontrent actuellement des déficiences;

CONSIDÉRANT QUE des démarches ont été faites avec le MAMOT afin de s'assurer de la qualification d'un projet de la sorte dans la TECQ 2014-2018;




CONSIDÉRANT QUE le MAMOT permet que d'éventuels travaux soient comptabilisés dans l'enveloppe discrétionnaire de 20% de la contribution gouvernementale pour travaux au choix de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une offre de service de TetraTech QI Inc. le 9 avril 2018 pour établir les critères de rejet du système de traitement du MDDELCC et confirmer la nature des sols en place et définir les propriétés des sols afin de sélectionner un système de traitement, le tout au coût de 7 100\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'octroyer ce premier mandat à la firme TetraTech QI Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service no. D00-10OSV-FR002-F datée du 9 avril 2018 au montant de 7 100\$ de TetraTech QI Inc. pour procéder à :

-  La demande d'OER
-  La coordination et assistance au laboratoire de sol
-  Un rapport – Évaluation préliminaire (système traitement)





## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE les dépenses relatives à ce mandat soient payées à même le montant de la TECQ 2014-2018 qui a été confirmé par le MAMOT;

QUE les travaux d'assainissement des eaux usées de la marina, non prévus initialement à la programmation, soient comptabilisés dans l'enveloppe discrétionnaire de 20% de la contribution gouvernementale pour travaux au choix de la Municipalité.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7171

### **HYGIÈNE DU MILIEU/ MISE AUX NORMES EAU POTABLE/ RACCORDEMENT PUIS NO. 5 ET PLOMBERIE/ OFFRE DE SERVICE AQUATER-EAU INC.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution 17-02-6861 acceptant l'offre de service d'AquaTer-Eau inc. pour le forage et la construction du nouveau puits no. 5;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de raccordement du nouveau puits no. 5 vers le poste principal doivent être réalisés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu les autorisations nécessaires auprès du MDDELCC pour procéder au branchement du nouveau puits no.5;

CONSIDÉRANT QUE la firme AquaTer-Eau inc a fait parvenir une offre de services datée du 15 mars 2018 dans laquelle elle propose de réaliser et superviser les travaux de raccordement du nouveau puits no. 5 incluant les travaux d'excavation et de plomberie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter cette offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre de la firme AquaTer-Eau inc datée du 15 mars 2018 au montant de 19 980\$ taxes en sus pour la réalisation et la supervision des travaux de raccordement du nouveau puits no. 5, incluant les travaux d'excavation et de plomberie soit acceptée;

QUE les dépenses relatives à ce mandat soient payées à même le montant de la TECQ 2014-2018 qui a été confirmé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et dont les travaux au puits no. 5, prévus à la programmation, ont été acceptés par ledit Ministère.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Remis

### **HYGIÈNE DU MILIEU/ MISE AUX NORMES EAU POTABLE/ RACCORDEMENT PUIS NO. 5/ MANDAT POUR TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ À DCCOM**

Remis à une séance ultérieure



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

**18-04-7172**

### **DÉVELOPPEMENT/ TOURISME/ PLANIFICATION DE LA SAISON ESTIVALE 2018 ET EMBAUCHE DE DEUX (2) PREPOSÉS À L'ACCUEIL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en négociation avec Innergex afin de renouveler son entente pour couvrir une partie des frais relatifs à l'opération du bureau d'accueil touristique afin que la Municipalité assume la gestion des réservations et du service à la clientèle de la navette pour canoéistes sur la rivière Portneuf;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été déposée auprès de Service Canada dans le programme *Emploi d'été Canada* afin d'être en mesure d'embaucher un étudiant au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2018;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a également été déposée par Tourisme Côte-Nord auprès de Service Canada dans le programme *Emploi d'été Canada* afin d'être en mesure d'embaucher un étudiant supplémentaire au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu des crédits budgétaires pour l'embauche d'étudiants au bureau d'accueil touristique dans le budget 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la Municipalité et Tourisme Côte-Nord prévoit un certain nombre de jours et d'heures d'ouverture en fonction de périodes d'achalandage identifiées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise l'ouverture du bureau d'accueil touristique pour la période du 16 juin 2018 jusqu'au 17 septembre 2018 sur un horaire variant en fonction des périodes d'achalandage répondant ainsi aux exigences de Tourisme Côte-Nord;

QUE des offres d'emplois étudiants soient publiées dans le bulletin municipal, sur le site Internet, la page Facebook de la Municipalité et sur le babillard de TVR7, afin de permettre l'embauche deux (2) étudiants au bureau d'accueil touristique pour une période variant entre 8 et 10 semaines à raison de 40 heures par semaine et à un taux horaire de 12\$/h pour la saison estivale 2018;

QUE la date limite pour déposer une candidature soit le 2 mai 2018;

QUE deux (2) membres du Conseil à être nommés ultérieurement et le directeur général soient mandatés afin d'assurer le processus de sélection, rencontrer les candidats intéressés en entrevue et soumettre une recommandation claire au conseil municipal sur le choix des meilleurs candidats.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**18-04-7173**

### **DÉVELOPPEMENT/ FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC/ PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGET ET AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE l'agent de développement a déposé une planification pour la tenue de la Fête nationale du Québec et la Fête des voisins;





## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation










CONSIDÉRANT QU'au moment de la présente séance, les montants d'aides financières acceptés ne sont pas encore connus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a prévu des crédits budgétaires au budget 2018 dans les postes suivants :

- 02-621-05-959 : 500\$ (Fête nationale)
- 02-621-07-959 : 4 500\$ (Politique familiale et MADA)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue de la Fête des voisins en même temps que la Fête nationale qui se déroulera le dimanche 24 juin 2018 dans le parc Jean-Maurice-Martel et que la planification permettant l'organisation des activités suivantes soit acceptée :

-  Location de jeux gonflables et d'un chapiteau
-  Artiste musical local
-  Feux d'artifice
-  Maquillages
-  Organisation d'une « vente de garage » communautaire
-  Vente de biens municipaux
-  Distribution de terre à jardin et arbres
-  Souper hot-dogs
-  Tenue d'un bar en soirée

QUE l'agent de développement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, les ententes nécessaires à la réalisation de ces activités.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **DÉVELOPPEMENT/ CAMPAGNE DE VISIBILITÉ TOURISTIQUE**

La mairesse suppléante informe les contribuables que la campagne de visibilité touristique lancée sur Facebook le 1<sup>er</sup> avril 2018 bat son plein présentement et les statistiques sont excellentes. En effet en date du 11 avril, grâce à la stratégie de contenu préparé par Spektrum, 30 000 personnes ont été atteintes et cette première vidéo a été visionnée plus de 34 000 fois. Notons que Pierre Hébert, Hugo Girard, Erika Soucy, Valérie Sirois, Lucie Lambert, Marie-Pier Deschênes et d'autres ambassadeurs ont bien voulu se prêter au jeu du partage sur les réseaux sociaux.

La gagnante du premier concours est madame Josée Verret de Courville. La seconde vidéo sera mise en ligne le 16 avril prochain avec un nouveau concours qui y sera rattaché.

18-04-7174

### **LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING/ APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE PAYSAGEMENT/ SOUMISSION RETENUE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a prévu des crédits budgétaires pour réaliser des travaux de paysagement (gazon et gravier) sur le camping;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation a été réalisé le 27 mars 2018 auprès de deux (2) entrepreneurs :

- Paysagiste René Foster
- ESP Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE le 9 avril 2018 à 9h, les deux (2) soumissions reçues ont été ouvertes et que les résultats desdites soumissions sont les suivants :

| Entreprise                    | Montant avant les taxes |
|-------------------------------|-------------------------|
| <b>Paysagiste René Foster</b> | 23 887.50\$             |
| <b>ESP Côte-Nord</b>          | 24 523.00\$             |

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de Paysagiste René Foster est conforme et répond aux différents points présents au devis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'attribuer le contrat à Paysagiste René Foster qui est le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la plus basse soumission conforme et qu'il attribue le contrat des travaux de paysagement au camping à Paysagiste René Foster pour la somme de 23 887.50\$ avant les taxes;

QUE le maire, monsieur Gontran Tremblay et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING/ DÉBUT DE LA SAISON 2018**

La mairesse suppléante informe les contribuables qu'à la suite de l'octroi des travaux de paysagement à réaliser dès la fonte des neiges, le comité de gestion du camping a recommandé dans sa rencontre du 22 février que l'ouverture des emplacements actuels du camping se fasse le 2 juin pour les saisonniers et le 8 juin pour les voyageurs.

En contrepartie, sachant que la période du caplan attire bon an mal an, entre 15 et 20 réservations de voyageurs, la Municipalité a été proactive en offrant 15 emplacements de 50 pieds sans services en bordure du chemin qui mène à la Pointe-des-Fortin. Il est important de noter que le reste des emplacements du camping sera interdit d'accès pour favoriser la réalisation des travaux de paysagement et la pousse du gazon.

18-04-7175

### **LOISIRS ET CULTURE/ PLAISIRS D'HIVER/ RAPPORT SUR L'ÉVÈNEMENT**

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE le rapport préparé par l'animatrice communautaire et déposé au conseil municipal à propos de la 14<sup>ième</sup> édition de la semaine Plaisirs d'hiver soit adopté.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7176

### **LOISIRS ET CULTURE/ CAMP DE JOUR 2018/ PLANIFICATION, BUDGET ET EMBAUCHE DE DEUX (2) ANIMATEURS(TRICES)**

CONSIDÉRANT QUE le Camp de jour 2017 a connu un vif succès auprès de plusieurs familles avec de jeunes enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de tenir un Camp de jour en 2018;

CONSIDÉRANT QUE des crédits budgétaires ont été prévus au budget 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue d'un «Camp de jour» qui se tiendra du 26 juin à la mi-août 2018 (du lundi au vendredi de 8h à 17h inclusivement);

QUE les coûts d'inscription correspondent au tarif établi dans le règlement no. 18-292, c'est-à-dire 75\$ et qu'un minimum de quinze (15) inscriptions soient nécessaires pour la tenue officielle du « Camp de jour »;

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de madame Sabrina Tremblay pour occuper un poste d'animatrice à un taux horaire de 12\$/h;

QUE l'animatrice communautaire fasse parvenir au nom de la Municipalité une demande écrite auprès du Comité jeunesse afin que leur animatrice vienne compléter l'équipe d'animation du camp de jour pour l'été 2018.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7177

### **LOISIRS ET CULTURE/ MARINA/ ACHATS DE PONTONS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 18-03-7155 s'engageant entre autres à mettre à la disposition d'Otis Aventures Inc. l'espace d'un zodiac et d'un voilier à quai par l'entremise d'achat/construction de pontons supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a informé le conseil municipal à propos de toutes les options possibles pour en arriver à ajouter des pontons supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de donner le mandat au directeur général de procéder à l'acquisition de pontons à hauteur de 10 000\$ à même le budget 2018 de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE le conseil municipal mandate le directeur général pour procéder à l'acquisition de pontons neufs ou usagés dont la longueur totale variera en fonction du budget établi à 10 000\$ (incluant les 2 000\$ réservés à la Société de développement pour leur projet d'acquisition de pontons).

QUE le conseil municipal permette l'acquisition desdits pontons avant la séance ordinaire du 9 mai 2018.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **LOISIRS ET CULTURE/ SOIRÉE DES BÉNÉVOLES**

La mairesse suppléante rappelle aux contribuables présents que le conseil municipal tiendra son activité hommage aux bénévoles samedi le 14 avril. Les invitations ont été acheminées aux bénévoles des différents organismes.

18-04-7178

### **DEMANDE DE PARTENARIAT/ CHŒUR LES GENS DE MON PAYS**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte de verser un don de 30\$ pour le Chœur les gens de mon pays qui seront en prestation à Portneuf-sur-Mer en mai prochain.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7179

### **DEMANDE D'ADHÉSION/ ASSOCIATION FORESTIÈRE COTE-NORD**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 16-07-6734 déclinant l'offre d'adhésion à l'Association forestière Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE l'Association forestière Côte-Nord a relancé les élus pour une nouvelle adhésion en 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de décliner à nouveau cette offre d'adhésion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre d'adhésion 2018 à l'Association forestière Côte-Nord soit déclinée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7180

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ CENTRE D'ETUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE**

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE la Municipalité contribue financièrement aux bourses d'études du Centre d'études collégiales de Forestville pour la somme de 200\$ et que le maire, monsieur Gontran Tremblay, soit présent lors de la remise de bourses au Gala Méritas du 10 mai prochain.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-04-7181

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ COMITE ZIP**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 17-10-7042 appuyant le Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire par une participation en biens et services au projet d'étude biologique et géomorphologique du marais salé de la barre de sable;

CONSIDÉRANT QUE le Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire a reçu une réponse positive à sa demande d'aide financière et qu'elle cherche à terminer son montage financier pour un manque à gagner à hauteur de 1 450\$ et qu'il demande la contribution financière de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de débloquer un montant de 500\$ de son budget 2018 pour tenter de combler une partie du manque à gagner du projet de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte de verser au Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire un montant de 500\$ pour le projet d'étude biologique et géomorphologique du marais salé de la barre de sable;

QUE la Municipalité puisse obtenir copie de l'étude une fois complétée et qu'elle puisse l'utiliser pour ses archives ou tout autre projet futur en lien avec celle-ci.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **CORRESPONDANCE**




À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue.

Info

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions a débuté à 19h50 pour se terminer à 20h27.








**Sujets :**

-  Un contribuable s'informe de la façon de faire pour procéder à la formation des comités de sélection.
-  Une contribuable trouve déplorable que certaines activités de Plaisirs d'hiver étaient complètes avant même leur diffusion.
-  Un contribuable désire obtenir de l'information sur la possibilité du Comité ZIP de mener des études sur la fraie de l'éperlan.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

-  Un contribuable questionne le conseil sur la longueur de quai qui sera installé à la marina dans les démarches d'acquisition.
-  Un autre contribuable place une requête pour que la Municipalité fasse des démarches afin de distribuer des composteurs résidentiels.
-  Le même contribuable souhaiterait voir installé de la signalisation sur le chemin qu'emprunte le Sentier de Noël près des clôtures limitant l'accès au puits no. 2 (croisement avec le sentier de motoneige).
-  En complémentaire, le contribuable désire savoir ce que la Municipalité compte faire avec les citoyens qui installent des conteneurs sur leur terrain relativement aux règlements d'urbanisme.
-  Une citoyenne demande au conseil municipal d'être représenté à la soirée de consultation pour la pratique des quilles le 17 avril de même qu'à l'activité qui se tiendra à la bibliothèque Jean-Marie-Delaunay le 3 mai avec l'auteure Sonia Alain.
-  Une contribuable désire obtenir de l'information sur le dossier de l'eau jaune dans la rue du Quai.
-  Un contribuable critique le déneigement déficient annuellement dans la rue du Quai.

**18-04-7182**

### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 20h30, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY  
Maire

---

Gontran Tremblay  
Maire

---

Simon Thériault  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier